

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussigné (e) : **Monsieur Olivier Dany TRIBOUILLARD**

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du code de commerce, avoir informé **ma conjointe Madame Ségolène GOMBERT** avec lequel/laquelle je me suis marié(e) ~~sans~~ contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Lisieux, le 29 Juillet 2026

(signature de la personne immatriculée)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Tribouillard', with a large, sweeping loop at the beginning and a vertical line at the end.

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.